

« On demandera à Rémy »

TransLittérature, n° 28, hiver 2005

Hommage à Rémy Lambrechts

Marie-Claire Pasquier

Rémy avait été élu au Conseil d'administration d'ATLAS en 1996. Il était encore vice-président de l'ATLF, et moi vice-présidente d'ATLAS. Nous le connaissons par les AG, par sa présence aux Assises. Cette année-là, il avait participé à la table ronde ATLF animée par Albert Bensoussan et intitulée « En français dans le texte ». De quelle liberté dispose le traducteur, quels sont ses garde-fous, tel était l'objet du débat. Rémy avait fait une intervention remarquée. Il avait commencé par rappeler que son *alma mater* était la mathématique, « c'est-à-dire une langue formelle, qui est pure syntaxe et zéro sémantique ». Tiens, on n'avait pas pensé à ça ! Il avait raconté ses premiers déboires avec les verbes défectifs, et la façon dont il avait écrit (et cela passa !) : « Il extraya la fiche du tiroir ». C'est grâce à lui que j'ai pris conscience du fait qu'on ne peut pas créer des adverbes en « ment » s'ils ne sont pas validés par l'usage, et que, en français, même l'argot est académique, alors que l'anglais est beaucoup plus libre, beaucoup plus ludique. Rémy estimait que si l'on voulait « jouer », il fallait « arrimer les fautes volontaires à une langue très tenue qui les rende limpides » (j'ai retenu la leçon) et il mettait en garde contre cette tendance que nous avons tous à la « surcompensation » : nous appuyer sur les expressions toutes faites pour réinjecter de l'idiomatique dans le texte. Rémy — c'était tout lui — avait comparé le rôle de ces formules qui, « appartenant à ce qu'il y a de plus sclérosé dans la langue, ont un fort pouvoir affectif, identitaire » au « claquement sourd des portières chez les berlines routières allemandes : ça rassure le client. » J'y repense chaque fois que la tentation me vient d'écrire joli, ou drôle.

Rémy pouvait être féroce dans ses critiques. Je craignais toujours ses remarques au lendemain des Assises : non pas « sévères mais justes », mais cinglantes. J'ai parfois réagi avec une colère offensée qui ne le surprenait pas : quand il exagérait j'exagérais, c'était de bonne guerre. Mais dans mon souvenir, ce fut toujours tempéré par l'affection que je portais à ce jeune homme, et l'estime que j'avais pour son jugement. Loyal adversaire qui ne craignait pas de s'exposer dans sa fragilité.

En 2002, Rémy, qui avait été trésorier de l'ATLF, accepta de devenir trésorier-adjoint d'ATLAS pour soutenir, dans nos difficultés salariales de l'époque, Gabrielle Merchez (j'aurais dit que c'était plus tôt, tant ses conseils étaient déjà, dans ce domaine, avisés). Il le resta quand Hélène Henry prit la relève. Que de fois il nous sauva la mise en allant piocher les textes qu'il fallait dans une législation du droit du travail confuse, changeante, et ne s'embarrassant pas de contradictions. La mathématique mettait un peu de clarté dans le labyrinthe des grilles et des indices. Rémy, calcullette en main, épluchait aussi le budget prévisionnel et se montrait vigilant si notre équilibre financier lui paraissait en danger. Longtemps, nous allons regretter de ne plus pouvoir dire : « On demandera à Rémy ».